

## **Toast prononcé par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre au déjeuner offert en l'honneur de M. Brandt, chancelier d'Allemagne fédérale**

**25 janvier 1971**

### **L'hommage du Chancelier Brandt au Général de Gaulle**

C'est pour moi une profonde satisfaction de vous accueillir une nouvelle fois à Paris pour la visite, désormais traditionnelle, que le Chancelier de la République fédérale effectue dans notre pays au début de chaque année, conformément aux décisions historiques prises en 1963 par les illustres signataires du Traité de l'Elysée. Et puisque je me trouve évoquer le souvenir de ces deux grands hommes d'Etat, permettez-moi de vous dire combien le geste que vous avez accompli ce matin sur la tombe du Général de Gaulle est profondément ressenti par le Gouvernement et par le peuple français. Alors que l'émotion soulevée par la disparition du Général de Gaulle est encore vive au cœur et à l'esprit de tous les Français, votre présence aujourd'hui à Colombey-les-deux-Eglises atteste, de manière particulièrement émouvante, la réalité de cette réconciliation et de cette entente entre nos deux pays, réconciliation et entente auxquelles le premier Président de la V<sup>e</sup> République avait consacré ses efforts et voué ses espoirs. Ai-je besoin d'ajouter que mon Gouvernement entend poursuivre et élargir sans désespérer la coopération qui s'est instaurée entre la France et la République fédérale dans de vastes domaines ? Ce que nous avons accompli ensemble au cours de l'année qui vient de s'écouler témoigne, je crois, de notre détermination commune.

### **Le rapprochement de la R.F.A. avec l'Est**

Depuis votre dernière visite vous avez, Monsieur le Chancelier, engagé votre pays dans une politique courageuse à l'égard des pays de l'Europe de l'Est, politique à laquelle le Gouvernement français apporte, je le répète aujourd'hui, un appui sans réserve. Nous sommes convaincus que la normalisation des relations entre les pays des deux parties de notre continent est la seule voie qui conduise à la sécurité et à la paix, c'est-à-dire au bien-être de ses peuples et au développement harmonieux de leurs rapports. C'est la voie que la France, pour sa part, a choisie. Nous saluons les progrès que la République fédérale a faits de son côté au cours de ces derniers mois dans cette même direction, notamment en signant à Moscou et à Varsovie des Traités qui sont l'illustration de la volonté lucide de votre Gouvernement d'ouvrir de nouvelles perspectives à votre peuple et à l'Europe.

Mais en même temps, l'année écoulée a montré notre détermination commune à poursuivre la construction de la Communauté à laquelle nos deux pays et quatre de leurs voisins ont consacré depuis bientôt quinze ans bien des efforts. Nous avons ainsi en 1970 engagé les négociations qui doivent permettre l'accession de nouveaux membres à notre Communauté et, conformément aux décisions de La Haye, nous avons mis en train des consultations politiques qui rapprocheront encore les six Gouvernements qui y participent. Sans doute avons-nous encore devant nous bien des difficultés à sur-

25 janvier 1971

monter. Mais l'œuvre déjà accomplie n'est-elle pas le meilleur garant de notre volonté d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés ?

Monsieur le Chancelier, permettez-moi de vous renouveler les vœux que le Gouvernement et le peuple français forment pour l'avenir et la prospérité de leurs voisins d'Outre-Rhin, pour les succès de votre Gouvernement et pour le développement des relations nombreuses, étroites et confiantes qui se sont établies entre nos deux pays.

## Réponse du Chancelier Brandt

25 janvier 1971

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de me retrouver aujourd'hui à Paris. Je voudrais au nom de la délégation allemande vous remercier très cordialement, Monsieur le Premier Ministre, ainsi que vous même, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de l'invitation à ce déjeuner commun et des aimables paroles de bienvenue que vous nous avez adressées, Monsieur le Premier Ministre.

Comme toujours lors de nos rencontres régulières, nous voulons, aujourd'hui et demain, harmoniser l'attitude de nos Gouvernements sur un certain nombre de problèmes actuels. Si la France et la République Fédérale d'Allemagne, comme le stipule notre traité, se consultent sur des questions d'intérêt commun, c'est que nous sommes convaincus que si nos deux Gouvernements adoptent une attitude orientée dans le même sens, la solution des problèmes s'en trouvera influencée favorablement.

Bien entendu, la coopération franco-allemande dépasse largement cette harmonisation mutuelle. Nos deux peuples se trouvent dans un processus de transformations rapides et de longue portée. Alors que les conséquences de la première révolution industrielle ne sont pas encore tirées dans toutes les régions de nos pays, nous sommes pourtant confrontés de très près avec les problèmes créés par la seconde révolution industrielle. Nous sommes placés ensemble, chacun à sa façon, devant la nécessité de définir à nouveau le rôle de l'homme et sa co-responsabilité dans ces événements. Nous nous efforçons de réformer le système d'éducation dans nos pays et de lui donner un caractère aussi proche que possible du principe de l'égalité des chances.

Il nous faut aussi moderniser nos moyens en vue de l'accroissement économique futur. Mais nous n'ignorons pas les limites résultant du fait que les réformes de politique sociale ne doivent pas dépasser les capacités actuelles de notre économie. Au contraire, nous devons veiller à ce que notre économie soutienne avec succès la compétition avec d'autres pays et fournisse les bénéfices permettant la réalisation de nos projets en politique sociale.

Je sais, Monsieur le Premier Ministre, que vous vous souciez particulièrement d'une évolution qui est indispensable. Il n'a pas été fait suffisamment droit à ces domaines dans l'activité passée de la Communauté européenne. Généralement, nous cherchons encore des solutions dans le cadre national bien que l'on se rende de plus en plus compte — il nous suffit de penser au problème de l'environnement — que pour venir à bout des tâches d'avenir, il nous faut un cadre plus large. Nous devrions donc, dans nos efforts nationaux, voir aussi les efforts correspondants accomplis par nos partenaires de la Communauté européenne, et en tenir compte. En vérité, il nous faut déjà, dans certains domaines, aller un peu plus loin.

Dans un exposé très remarqué sur la politique de l'industrie française, vous avez récemment, Monsieur le Premier Ministre, donné la préférence à la création d'ensembles industriels multinationaux, par rapport aux groupes purement nationaux. Je suis largement d'accord avec vous et j'espère que cette idée aura des effets constructifs. Nous devrions, dans tous les domaines qui s'y prêtent, laisser derrière nous la perspective de nos clochers et de nos mairies de village — si chers nous soient-ils.

Vous-même, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, avez fait remarquer récemment, et à juste titre, que l'union économique crée un fait politique pour la seule raison déjà qu'elle est irrévocable. Notre tâche commune est effectivement d'engager dans des domaines plus nombreux que par le passé des processus constructifs sur lesquels nous ne reviendrons plus. Evidemment, il faut veiller à ne pas trop demander aux données subjectives. L'immuabilité des premières options doit être confirmée par le développement même — surtout par l'avantage que les hommes peuvent y lire.

Les rapports spéciaux entre nos Gouvernements ne sont pas seulement importants pour l'organisation de la Communauté européenne, ils se reflètent aussi dans notre coopération bilatérale. Si M. le Président Pompidou, lors de notre dernière consultation de juillet à Bonn, a qualifié la coopération franco-allemande d'action continue et créatrice, cela répond à la même attitude de principe.

C'est sous le fanal de cette conviction commune que nous aimerions placer les entretiens que j'ai entamés aujourd'hui avec M. le Président de la République et que je vais poursuivre cet après-midi avec vous, Monsieur le Premier Ministre, tandis que nos collègues mènent parallèlement leurs conversations selon une pratique éprouvée. Alors, ces entretiens profiteront à nouveau tant à nos deux peuples qu'à nos partenaires européens.

Je prie mes compatriotes de lever leur verre à la santé de nos hôtes et chers voisins, à la bonne réussite de nos entretiens et au futur renforcement de notre coopération, qui est au service de la paix et du progrès.

**La nécessité de rencontres régulières**

**L'évolution des deux pays doit être replacée dans un cadre international**

**La création d'ensembles industriels multinationaux**

## **Allocution prononcée par M. Pompidou au dîner offert à l'Élysée en l'honneur du chancelier Brandt (1)**

**25 janvier 1971**

Monsieur le Chancelier,  
Madame,  
Mesdames et Messieurs,

### **Les entretiens franco- allemands**

En vous accueillant ce soir, je pense aux deux grands hommes d'Etat auxquels nos peuples doivent le caractère éclatant et durable de leur rapprochement. Depuis sept ans, chaque année, le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne se rend à Paris, le Président de la République française à Bonn. A chacune de ces rencontres, nous prenons davantage conscience de l'utilité de ces entretiens réguliers. Mais il y a plus. Peu à peu, ils me paraissent, et je pense, Monsieur le Chancelier que vous serez de mon avis, indispensables. Au travers des difficultés que suscite constamment l'évolution de la politique internationale le sommet franco-allemand fournit l'occasion de nous expliquer franchement et de nous comprendre. Enfin, Monsieur le Chancelier, aux liens que créent les accords officiels s'ajoutent ceux nés des contacts personnels et, à cet égard, les rapports entre vous et moi sont d'un grand prix.

Nous en avons eu une preuve nouvelle aujourd'hui au cours de nos premiers entretiens. Demain, après une autre conversation, nous aurons comme d'habitude, avec le Premier Ministre, que vous avez rencontré aujourd'hui, et avec les Ministres de nos deux Gouvernements, une séance plénière. Je souhaite qu'elle nous donne, comme celle que nous avons eue en juillet à Bonn, la même impression de densité et de compréhension.

Quant aux grands problèmes internationaux, j'en vois deux qui nous intéressent directement : la construction de l'Europe occidentale et les rapports avec le reste du continent européen.

### **Les traités avec l'U.R.S.S. et la Pologne**

Il y a, je crois, un enseignement à tirer, Monsieur le Chancelier, de la politique que vous avez menée en 1970. En signant des traités avec l'Union Soviétique et avec la Pologne, vous avez choisi le réalisme. Vous avez pensé que c'était à la fois l'intérêt de la République fédérale, celui de l'Europe et celui de la paix. Vous avez, en choisissant cette politique, suivi une voie parallèle à celle que s'efforce de suivre le Gouvernement français. L'appartenance au monde occidental, à l'Alliance Atlantique, à une communauté qui englobera peut-être prochainement d'autres pays, ne se confond ni avec la politique des blocs, ni avec la construction d'un nouveau bloc. Il s'agit de travailler avec plus de cohérence et de possibilités, par conséquent d'équilibre, à une meilleure sécurité européenne. Que ce soit là une intention concrète, la volonté commune que nous avons de développer notre coopération avec les pays de l'Est européen en est le meilleur témoignage et répond à une certaine idée de l'Europe.

### **Le débat sur l'union économique et monétaire**

C'est sur cette idée de l'Europe qu'est engagé en ce moment à Bruxelles, à propos de l'union économique et monétaire, un grand débat. Je me demande si ce débat n'est pas un faux débat, si les problèmes soulevés ne sont pas de faux problèmes. Nous sommes, vous et nous, d'accord pour réaliser progressivement l'unité européenne, conformément aux décisions prises à la Conférence qui s'est tenue, à mon initiative, à La Haye. Nous sommes de plus en plus sensibles à la spécificité des problèmes européens, à la solidarité qui nous unit, et aux possibilités qu'offre un grand ensemble. Mais je souhaite qu'ici, comme c'est le cas pour votre propre politique, l'approche soit réaliste. Nous connaissons l'histoire de l'Europe. Ce qui constitue l'Allemagne et la France ne s'efface pas par des mots, encore moins par des créations technocratiques. Pour que la construction européenne soit solide, il ne faut pas ébranler les bases. Les artisans de cette construction seront les gouvernements, à partir des réalités nationales. La confédération européenne qui devrait sortir de nos efforts communs est sans précédent

(1) Cette allocution a été prononcée en allemand par le Président de la République.

25 janvier 1971

dans l'histoire et ne peut être définie abstraitement à l'avance. C'est une tâche quotidienne, à laquelle nous devons nous consacrer sans relâche, sans parti pris et sans illusions.

Monsieur le Chancelier, une fois encore, je voudrais vous dire l'estime que m'inspirent vos efforts pour dominer les conséquences de la dernière guerre et contribuer à l'établissement d'une véritable sécurité européenne. La France vous appuie sans réserve dans cette action. Elle souhaite que notre étroite et exemplaire coopération permette à la Communauté de progresser patiemment mais réellement dans la double voie, que nous avons définie à La Haye, de l'élargissement et de l'approfondissement.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de lever votre verre à la santé du Chancelier fédéral, en l'honneur de Madame Brandt, au bonheur du peuple allemand, à l'amitié franco-allemande au service de l'Europe et de la paix.

## Réponse du chancelier Brandt (1)

26 janvier 1971

Monsieur le Président,  
Madame,  
Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie de tout cœur de l'amabilité avec laquelle ma femme et moi, ainsi que les membres de ma délégation, sont reçus ce soir dans ce cadre somptueux. Je vous suis particulièrement gré à vous-même, M. le Président, et à Madame Pompidou d'avoir invité ma femme à m'accompagner à Paris.

Depuis les longues années d'une amitié qui a fait ses preuves, la réalité des rapports exemplaires entre la France et l'Allemagne est déjà devenue une chose toute naturelle. Mais lors d'une soirée aussi brillante que celle-ci, cette réalité nous apparaît plus clairement encore comme une constante vivifiante de l'évolution dans la politique européenne et mondiale.

En venant à Paris, je me suis arrêté ce matin — non loin des champs de bataille de funestes guerres — sur la tombe de l'homme qui, plus que tout autre homme d'Etat, avait conscience des douloureuses expériences de notre histoire commune et qui, sans doute pour cette raison même, a su marquer par sa contribution l'évolution des rapports entre nos peuples en une amitié. L'œuvre de réconciliation et de coopération exemplaire que Charles de Gaulle et Konrad Adenauer ont scellée lui-même, il y a huit ans, en signant le Traité, est à mes yeux un legs dont la poursuite fait partie des tâches primordiales de tout Gouvernement allemand.

Notre coopération doit être placée, nous l'estimons de part et d'autre, au service de l'union européenne. Comme vous, M. le Président, je vois une corrélation entre l'achèvement de la Communauté en Europe occidentale et l'établissement graduel de meilleurs rapports avec toutes les parties de notre continent. Car, nous n'entendons aucunement ériger l'Europe occidentale en citadelle fermée.

Nous y voyons, au contraire, un élément essentiel pour la mise sur pied de ce règlement de paix englobant l'Europe toute entière qu'il s'agit de préparer et de développer systématiquement.

A plus forte raison faut-il donc améliorer continuellement cet élément de construction. Notre action s'oriente d'après les décisions de la Conférence au sommet de La Haye, à l'adoption desquelles vous avez si puissamment contribué, M. le Président. Au cours des douze derniers mois, nous avons pu accomplir des progrès notables. Dans l'étape que nous avons maintenant devant nous, nous mettrons à profit, j'en suis tout aussi convaincu que vous, M. le Président, le concours franco-allemand dans l'intérêt de la Communauté et de ce qui nous est commun comme nous l'avons déjà fait à maintes reprises, dans le passé.

Je pense aussi bien à l'objectif de l'union économique et monétaire, posé à La Haye, qu'à l'élargissement de la Communauté et aux formes de consultations politiques plus étroites qui prennent un nouvel essor. Quant à nous qui avons tous deux contribué à poser ces objectifs, nous ne reculerons certes devant aucun effort pour les réaliser.

Forts des progrès accomplis dans l'unification de l'Europe occidentale, nous pouvons, sans illusions mais avec ténacité, aller de l'avant dans notre politique de détente envers l'Europe de l'Est. La politique de mon Gouvernement fait partie de nos efforts communs pour garantir et organiser la paix.

Les mois qui se sont écoulés depuis notre dernière rencontre à Bonn ont vu signer les Traités par lesquels la République Fédérale d'Allemagne estime sauvegarder ses intérêts et apporter des contributions constructives à la détente et à la coopération. Je voudrais, M. le Président, vous remercier d'avoir appuyé énergiquement et de manière active, à toutes ses phases, cette politique, à laquelle d'ailleurs, la France a donné, à certains égards son orientation.

(1) Cette allocution a été prononcée en français par le Chancelier.

**La France  
et l'Allemagne  
devant  
la construction  
européenne**

**La politique  
allemande  
à l'égard  
des pays de l'Est**

Je rends également hommage à la façon dont la France, dans le cadre de ses responsabilités et de ses droits spéciaux, s'efforce pour une part essentielle de faire en sorte que l'on parvienne à des réglementations satisfaisantes pour Berlin.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de lever votre verre à la santé du Président de la République française et de son épouse, au bonheur du peuple français et à l'avenir de l'amitié franco-allemande, si décisive pour le développement de l'Europe.

## Allocution prononcée par le chancelier Brandt au déjeuner à l'ambassade d'Allemagne

26 janvier 1971

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

C'est une vraie joie pour moi que vous ayez accepté d'être aujourd'hui mes hôtes à l'Hôtel de Beauharnais. Nous vous souhaitons cordialement la bienvenue, ma femme et moi — en notre nom comme au nom de l'Ambassadeur et de Madame Ruete.

Les entretiens que nous avons pu mener hier et aujourd'hui avec le Président de la République et avec vous-mêmes ont été utiles et précieux. Ils ont prouvé, une fois de plus, l'étroite solidarité qui existe aujourd'hui entre nos deux pays.

La commémoration des événements dont le centième anniversaire a eu lieu l'an dernier nous fait enregistrer avec un sentiment de particulière gratitude les changements qui se sont produits au cours des 20 dernières années dans les rapports franco-allemands.

Pourtant, même au cours des conflits armés de cette époque, il y a toujours eu des hommes qui étaient en mesure de considérer sans préjugés, ou même avec sympathie, les événements et les hommes — jusque dans le camp ennemi. Pour le prouver, je voudrais vous citer l'amusante description donnée par l'écrivain prussien Theodore Fontane, correspondant de guerre en 1970, de son séjour dans une prison française :

« Je ne puis imaginer, il faut bien l'avouer, aucune nation qui, quels que soient ceux de ses représentants que l'on choisisse au hasard, soit à même de faire naître un jugement plus favorable que la nation française. D'une manière générale, on pourra dire que, selon les régions dans lesquelles on vit, sur dix, ou sept, ou cinq individus, il y en a toujours un d'insupportable ; ici j'ai vécu avec 70 ou 80 Français qui, tant que j'étais là, ont changé deux ou trois fois, et je n'ai éprouvé le moindre désagrément ou la moindre inconvenance ; ils étaient tous aimables, plein d'égards, complaisants, ne se vexant jamais en cas de contradiction, et surtout ignorant la malice ou l'envie ».

Permettez-moi de revenir à l'heure présente.

Il est heureux que les historiens de nos deux pays parviennent de plus en plus à rapprocher mutuellement leurs points de vue sur les événements qui datent d'un siècle, et l'importance à leur donner. Il faudrait veiller sans relâche à mettre encore davantage à profit les résultats de la recherche historique moderne en faveur de l'éducation des jeunes, afin de réussir autant que possible à ce que les préjugés ne puissent plus s'implanter nulle part.

Il est bon, je crois, que les dirigeants politiques de nos pays se rendent compte de temps à autre, comme nous venons de le faire, de la multiplicité des liens bilatéraux existants et donnent, çà et là, des impulsions nouvelles.

Nous sommes certainement d'accord pour dire que nous pouvons vraiment être heureux du stade qu'ont atteint nos relations.

La routine leur est tout aussi étrangère que les belles paroles. Elles sont largement déterminées par des conceptions communes des valeurs et par le sentiment d'appartenance commune qui en résulte chez nos deux peuples.

C'est dans cet esprit que je lève mon verre à la santé personnelle de Monsieur le Premier Ministre et de nos hôtes français ainsi qu'à notre coopération, garantie d'un meilleur avenir de l'Europe et du monde.